RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **DÉPARTEMENT DU NORD** COMMUNE DE WATTEN

Envoyé en préfecture le 30/10/2025

Reçu en préfecture le 30/10/2025

Publié le

ID: 059-215906470-20251027-2025_031-DE

DATE DE CONVOCATION **15 OCTOBRE 2025** DATE D'AFFICHAGE **15 OCTOBRE 2025**

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS 15 NOMBRE DE VOTANTS 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2025 à 19H00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS: M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, M. DACQUIN, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. PENEZ, M. BLIN, Mme CADET, Mme VOET.

ABSENTS: Mme SOLTYSIAK, Mme SCOTTE (ayant rejoint la séance à 19h15 n'a pu prendre part aux délibérations qui avaient déjà été soumises au vote), Mme WUYTS, Mme BINET (procuration à M. DUCROCQ), M. ODIEVRE (procuration à Mme DELHAYE), Mme CABRE, M. REVILLON (procuration à M. DESCHODT), M. MARIE (procuration à M. PENEZ).

DECISION MODIFICATIVE N°1 N°2025/031

Le Conseil Municipal, Après délibération, à l'unanimité,

Adopte la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Receltes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Energie - Electricité	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00
D-6161: Primes d'assurances multirisques	150,00 €	0,00€	0,00€	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	20 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
D-6413 : Personnel non titulaire	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 6
TOTAL D 012 : Charges do personnel et frais assimilés	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00€
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 @
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	20 150,00 €	20 150,00 €	0,00 €	0,00€
Total Général	0,00 €		0,00€	

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Bernard VANPOPERINGHE.

Le Secrétaire de Sé

POUR COPIE CONFORME

Le Maire

Daniel DESCHODT.